

Social CE

n°97

Le magazine d'information des comités d'entreprise

NOVEMBRE
DECEMBRE 2018

GROS PLAN

LOI PACTE

LES PRINCIPALES MESURES

MODE D'EMPLOI
LA RÉUNION
DU CSE

SANTÉ
YOGA AU
BUREAU

SÉCURITÉ SOCIALE
LUNETTES,
DENTS, AUDITION
LE RESTE À CHARGE ZÉRO

INTERVIEW

PÔLE
EMPLOI
DES EFFECTIFS
INSUFFISANTS



TOURISME
SÉJOURS
LINGUISTIQUES
CAP VERS
L'ÉTRANGER

PROTECTION SOCIALE
TRAVAILLONS
COUVERTS !

SÉJOURS LINGUISTIQUES

Cap vers l'étranger

Un séjour ou un échange linguistique, en été ou à un autre moment de l'année, s'impose toujours comme le moyen idéal pour les jeunes d'améliorer leur niveau de langue, de découvrir une destination, une autre culture et d'acquérir de l'autonomie. Une offre de loisirs à la fois ludique et porteuse de sens, que les CE pourraient développer davantage. Explications et conseils.

C'est bien connu, les voyages forment la jeunesse : l'adage vaut plus que jamais pour les séjours linguistiques. Dès 6 ans – et *a fortiori* pour les collégiens et les lycéens – ils offrent la possibilité de progresser en langue étrangère, de découvrir de nouveaux horizons, de nouveaux us et coutumes. En somme, de vivre une expérience riche en émotions qui va bien au-delà de l'apprentissage linguistique. L'enfant ou l'adolescent ainsi plongé en immersion doit s'adapter aux nouvelles règles de vie et être proactif dans ses échanges. Il en revient plus mature, plus confiant. Et meilleur dans la langue étudiée. CQFD.

Ces bienfaits des voyages linguistiques ne sont pas réservés qu'aux jeunes. Car dans le cadre de la formation continue, un adulte peut solliciter ce type d'offre. « *Nous proposons des séjours linguistiques à partir de l'âge de 16 ans, sans limite d'âge supérieure incluant des séjours pour les salariés qui souhaitent utiliser leur compte CPF* », confirme Jean-Marc Cressini, Placements Manager chez Au Pays des Langues. À la clé pour l'ayant droit adulte : une amélioration

garantie de son employabilité. Et une ouverture d'esprit fort appréciée de ses *soft skills* (compétences et qualités personnelles et interpersonnelles), qui constituent désormais l'axe directeur d'un recrutement.

Dans ce contexte, le CE a une véritable carte à jouer en intégrant les séjours linguistiques dans son offre de loisirs. En proposant des formules choisies avec méthode pour leur qualité et leur diversité, il peut décider de rendre accessible ce type de voyage à toutes les bourses (les tarifs grand public varient généralement de 650 € à 1800 € en moyenne par semaine). Cependant, compte tenu du nombre important de prestataires « officiels », sans compter les offres sur internet, il convient d'être prudent dans sa sélection.

RÈGLEMENTATION ET LABELS : COMMENT S'Y RETROUVER ?

S'assurer que l'organisme est bien en conformité avec la loi constitue le pilier numéro 1 de votre recherche de prestataire. Depuis le 1^{er} janvier 2010, les entreprises de ce secteur doivent avoir l'immatriculation ad hoc (qui remplace l'agrément de tourisme pour les associations et la licence d'agent de voyage





pour les sociétés). Vérifiez aussi que l'organisme possède une assurance responsabilité civile professionnelle. Mais comme le marché des séjours linguistiques est assez dense en France (environ 150 agences ou associations), la mise en conformité avec la loi ne garantit pas forcément la qualité.

Le bon réflexe : opérer sa sélection via les fédérations professionnelles qui labélistent les organismes au travers de chartes de qualité et d'audits. Il en existe deux principales en France : L'Office (Office national de garantie des séjours et stages linguistiques), qui centralise une quarantaine de structures. Et l'UNOSEL (Union nationale des organisations de séjours éducatifs, linguis-

tiques et des écoles de langues), autre référence pour le conseil, l'information, le choix et la qualité. « Depuis 1978, nous professionnalisons l'activité des séjours linguistiques, éducatifs et les formations en langues pour assurer de réels résultats en toute confiance et en toute sécurité. Par notre action dans les domaines de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, nous avons pour ambition de permettre à chacun de s'intégrer et de s'épanouir dans une société aujourd'hui mondialisée, et d'en relever les défis » indique Sabine Bonnaud, la déléguée générale. « Les organismes qui adhèrent aux valeurs de l'UNOSEL s'investissent pour que jeunes, adultes et professionnels appréhendent ►►

TENDANCES

Les destinations qui ont la cote !

L'anglais étant la langue n°1 étudiée par les collégiens et lycéens et pratiquée à l'échelle mondiale, la **Grande-Bretagne** reste la première destination demandée des séjours linguistiques. Trente aussi bien leur épingle du jeu : **l'Irlande, Malte, l'Écosse.**

Et pour les budgets plus conséquents (2 semaines et plus) : les **États-Unis, le Canada et l'Australie.**

Parmi les autres destinations qui grimpent dans les demandes : **l'Afrique du Sud, Hawaï, Dubaï, Chypre** et pour l'espagnol, **le Mexique et le Costa Rica** (outre l'Espagne).

Viennent ensuite des séjours plus confidentiels mais prisés pour les deuxième et troisième langues étudiées : **Italie, Russie, Allemagne, Pologne, Portugal, Japon, Chine** dont Hong-Kong.

*Sources : l'UNOSEL, Au Pays des Langues et GO & Live





« De Harry Potter à la programmation informatique, en passant par le théâtre ou les préparations spécifiques aux examens, les offres de séjours linguistiques sont très variées. »

► mieux le monde au travers de leurs comportements individuels, de l'exercice de leurs talents et de leur pratique des langues, atouts qui contribuent à l'ouverture aux autres personnes et aux autres cultures ». Le processus de labellisation prend plusieurs mois et consiste en une série d'audits sur dossier, de documents de vente (comme des brochures et le site internet). Et aussi un audit au siège de l'organisme, précédant un audit sur un lieu de séjour. *« Une fois intégré à l'UNOSEL, le prestataire a une période probatoire de douze mois avant d'être labellisé pour trois ans. La dimension éthique et le partage de bonnes pratiques impulsent une dynamique vertueuse au réseau ».*

À savoir aussi : la marque « NF Service » s'obtenant au terme d'une démarche volontaire des organismes auprès de l'Afnor, elle assure la conformité aux normes en vigueur mais aussi le respect de certains des critères de qualité répondants aux besoins des jeunes et à leur famille (hébergement, encadrement des activités scolaires et complémentaires, volet pédagogique). L'Afnor mène tous les ans des audits sur les lieux de séjour à l'étranger afin de garantir le niveau de qualité. Sont par exemple certifiés Cap Monde, CLC (Club Langues et Civilisations), LEC (Loisirs Culturels à l'Etranger), Nacel, Actions Séjours et Verdié Voyages (qui sont par ailleurs membre de l'UNOSEL), ainsi que le SILC et EF (Education First). ►►

POUR PLUS D'INFOS

www.unosel.org : L'UNOSEL est une association (loi 1901) qui regroupe des organisateurs de séjours et stages linguistiques et éducatifs ou écoles de langues. Ces derniers sont sélectionnés sur leur niveau de qualité. Un label leur est attribué pour signifier leur adhésion à un acte d'engagement par métier.

www.loffice.org : Depuis 1997, l'Office est un label référent du secteur linguistique et éducatif, l'Office sélectionne les meilleurs organismes avec le soutien du ministère chargé de la jeunesse.

www.aupaysdeslangues.fr : Au Pays des Langues propose des séjours linguistiques pour toutes les bourses et toutes les destinations !

www.goandlive.com : Avec leurs différentes marques, ce groupe accompagne les jeunes dans leur soif de découverte et d'apprentissage que ce soit dans le domaine des langues, du sport, des rencontres...

www.groupe-cei.fr : Le CEI (Centre d'Échanges Internationaux) a été créé en 1947 dans l'objectif de réconcilier les jeunes après la Seconde Guerre Mondiale, grâce à des voyages : les premiers séjours linguistiques !

Pour vérifier son crédit d'heures sur son compte personnel de formation (24 heures acquises chaque année + transférabilité des heures acquises au titre de l'ex-DIF) :

www.moncompteformation.gouv.fr

►► BIEN CERNER LE PROJET DES PARENTS... ET DE L'ENFANT !

« Pour bien choisir un séjour linguistique, il faut bien connaître les attentes et les objectifs des parents et surtout du jeune », rappelle Ghislaine Couronne, directrice commerciale et marketing de Go & Live, le leader français qui propose des séjours linguistiques aux CE à travers trois de ses marques : Club Langues et Civilisations (CLC), Nacel et American Village. « La règle de base : ne jamais forcer un enfant à partir. Ce serait contreproductif. Il doit être entièrement associé au projet et au choix du séjour. Et celui-ci doit être envisagé comme le prolongement logique de l'année scolaire et comme le moyen privilégié pour l'enfant de développer et d'améliorer ses compétences linguistiques, à l'écrit comme à l'oral. Si c'est un premier séjour, l'enfant peut être rassuré par le fait d'être hébergé avec un ami et aussi de retrouver d'autres français dans le groupe. Contrairement à ce que l'on peut entendre, cela peut aider le jeune à s'intégrer et à faire de sa première expérience une réussite. Le choix des activités annexes peut aussi permettre une meilleure adhésion au projet. Un



© Unisiel/EC

CEI - CENTRE D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX

PUBLIRÉDACTIONNEL

Plus de 70 ans d'expérience avec les comités d'entreprise



Rencontre avec Caroline Merceron, responsable commerciale au CEI.

Présentez-nous le groupe CEI !

Notre association organise depuis plus de 70 ans des séjours pour les jeunes. Nous avons un service dédié, avec des spécialistes, qui sont au contact quotidien des CE.

Comment travaillez-vous avec les CE ?

Nous réalisons beaucoup de séjours sur mesure, conçus en collaboration avec les élus et secrétaires de CE, qui sont de véritables partenaires. De nos échanges naissent de nouvelles thématiques et destinations. Nos équipes sont à l'écoute et aiment relever des challenges, pour satisfaire les parents et les enfants du personnel.

Vos programmes sont-ils ouverts à tous ?

Oui, pour les comités d'entreprise qui n'ont pas le budget pour organiser eux-mêmes ou subventionner des séjours, nous proposons un code partenariat, qui offre l'accès à nos séjours à des tarifs préférentiels pour leurs employés.

Quelle est votre actualité ?

Notre brochure 2019, qui présente l'ensemble de nos colonies de vacances et séjours linguistiques. Quelques nouveautés : un surf camp en Vendée, une colo pour apprendre à nager, un séjour linguistique à Chypre ou encore des colos à Hawaï et au Guatemala !

Contact : Caroline Merceron
caroline@cei4vents.com
 01 40 51 11 79
www.cei-sejour-linguistique.fr

enfant sportif pourra par exemple apprécier de faire un séjour linguistique associé à un stage de football, de basket ou de tout autre sport qu'il affectionne. Enfin, si l'objectif est clairement lié à la préparation d'un examen*, il faudra opter pour une formule intensive ou une préparation spécifique à l'examen en question (prépa Bac, ou stage classes prépas). En résumé, il y a un séjour linguistique pour chacun et il n'y a de bonne formule que celle qui est adaptée à un enfant à un moment donné ! ». Go & Live précise que son offre grand public est accessible aux comités d'entreprise. Certains d'entre eux préfèrent faire une sélection de séjours qu'ils présenteront à leurs ayants droit. D'autres demandent des séjours sur mesure. « Dans ce cas, nous savons nous adapter à leur demande ! » souligne Ghislaine Couronne.

UNE OFFRE TRÈS DENSE

Hébergement dans une famille, chez un professeur agréé, sur un campus, dans une école de langues, séjours mêlant cours le matin et activités sportives ou culturelles l'après-midi, l'offre de séjours linguistiques est véritablement pléthorique. Parmi les tendances : la recherche de séjours spécialisés et personnalisés. Et, plus inattendu, l'organisation de séjours... en France ! Basé sur le principe de l'immersion – formule la plus efficace pour progresser – et des camps d'été (ou *summer camps*) comme ceux proposés par American Village (à partir de 8 ans), dans ce



type de séjour le jeune réside dans une famille anglophone, étudie et s'amuse exclusivement en langue anglaise. « C'est moins onéreux car le coût du transport est moindre par rapport à l'étranger. Et cela rassure les parents. Cela peut être une transition en douceur à envisager pour les enfants plus jeunes, par exemple », indique Ghislaine Couronne. Jean-Marc Cressini, d'Au Pays des Langues, rappelle que partir si possible deux semaines garantit une immersion de qualité.

Autre pratique qui tend à se développer, notamment pour les séjours en dehors de l'Hexagone, les offres en famille au cours desquelles parents et enfants assistent le matin à leurs cours dédiés et adaptés puis se retrouvent l'après-midi pour des excursions. Dans ce cas aussi, pour un CE, c'est faire d'une pierre deux coups : proposer une offre voyage éducative !

À envisager aussi, les séjours en solo. Comme ceux déclinés par Au Pays des Langues, « organisme à dimension humaine », qui est spécialisé dans l'envoi individuel. « Cela nous permet de mieux cerner les attentes de chaque personne et d'éviter qu'elle se retrouve avec d'autres français sur place. Nous orientons

ainsi chacun en fonction du niveau d'anglais, des objectifs à atteindre. Enfin, sur les séjours longs, nous proposons des formules Au pair très encadrées ».

COMMENT DÉCRYPTER UNE OFFRE ?

« Le prix est un élément déterminant et il doit tout inclure, car les CE n'apprécient pas d'avoir à ajouter telle ou telle prestation » indique Ghislaine Couronne, de Go & Live. Parmi d'autres critères, Jean-Marc Cressini cite « le répondant de l'agence, sa réactivité, la clarté de ses réponses et son affiliation à l'UNOSEL. Car tous les CE attendent un excellent suivi des participants, une information préalable claire et une sécurité maximale lors du séjour ». Sabine Bonnaud recommande de commencer par bien analyser le tarif. « Il faut regarder s'il y a ou non un ou des accompagnants, leur nombre à corréliser avec celui des participants et se faire préciser si cet accompagnement démarre depuis la France ou le pays d'accueil ».

Deuxième point à scruter : le nombre d'heures par semaine de cours. Car plus celui-ci est élevé, plus le tarif grimpe. Mais là-aussi, vigilance. « Il convient d'être attentif à la

PUBLICITE



onies de vacances en France à la mer et à la montagne, été comme hiver
ge choix de séjours thématiques, sportifs, culturels et linguistiques
ur les enfants et ados de 6 à 17 ans

Retrouvez-nous sur : www.kolo-vacances.com
ou par téléphone au 01.56.32.31.00

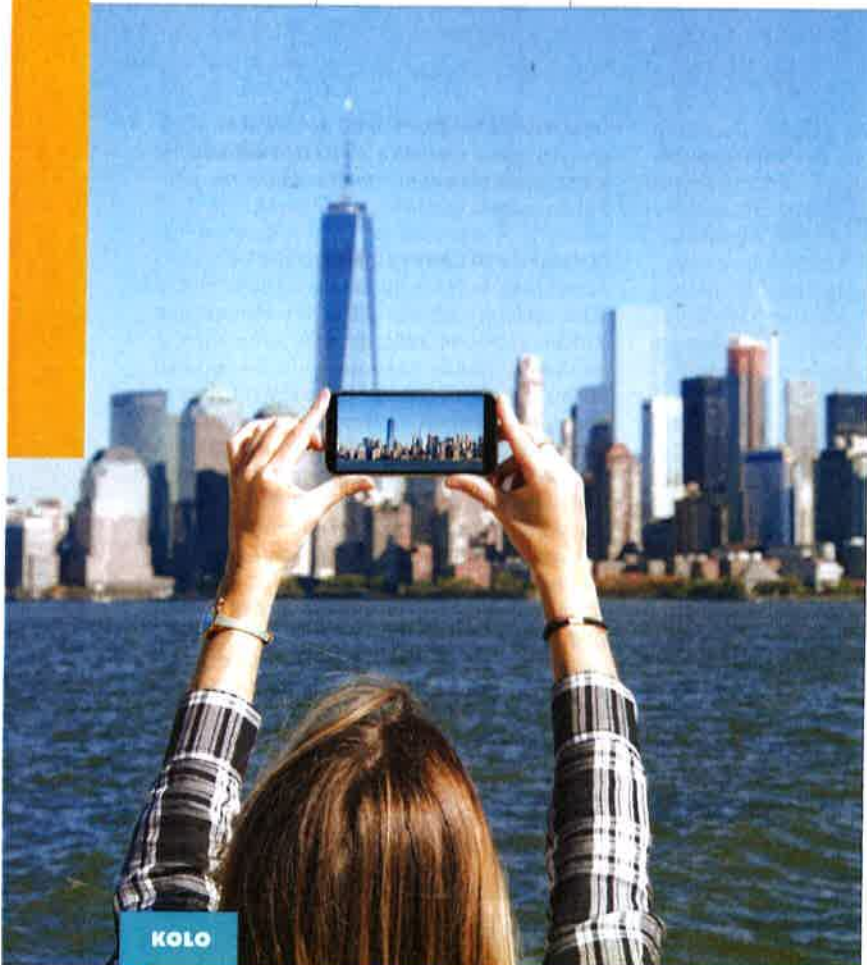
7
RE
RE 2013

VIEW

E
O
TIFS
NTS

SME
RS
JES
ERS
GER

E



KOLO

PUBLIRÉDACTIONNEL

© LaepPhoto/istockphoto

Perfectionner son anglais à la montagne



Rencontre avec Mathilde Bonnemain, responsable des séjours de vacances pour Kolo.

Parlez-nous de Kolo ?

Kolo organise des séjours de vacances pour les enfants de 6 à 17 ans, à la mer et à la montagne en France. Nous proposons des séjours sportifs, thématiques, culturels et même linguistiques, été comme hiver.

Qu'avez-vous de différent ?

Nous sommes un organisme familial et à taille humaine. Nous proposons des séjours où les jeunes peuvent s'épanouir dans un cadre convivial et sécurisant. Nous limitons la taille de nos groupes, et nous gérons nos hébergements. Les enfants sont accueillis sur des structures que nous connaissons

parfaitement et sur lesquelles nous travaillons toute l'année.

Que proposez-vous aux CE ?

Pour que le départ en vacances soit accessible au plus grand nombre nous proposons des partenariats, peu importe la taille et sans engagement ni minimum de commande, avec une remise minimum de 10%. Pour les structures plus grandes, nous avons la possibilité de créer des séjours sur mesure ou de réserver un certain nombre de places sur nos séjours catalogue.

Contactez Mathilde Bonnemain au 01.56.32.31.00 ou contact@kolo-vacances.com

« Les CE attendent un excellent suivi des participants, une information préalable claire et une sécurité maximale lors du séjour. »

► quantité de leçons réelles car 30 leçons de 45 minutes, c'est différent de 30 heures de leçon ! Et il convient de demander la taille des groupes lors de ces cours », indique la déléguée générale de l'UNOSEL.

Troisième focus : l'hébergement. Si c'est chez l'habitant, pensez à vous faire préciser si c'est de la pension complète ou non, le nombre de jeunes par chambre, s'ils doivent ou non partager une salle de bain. Important aussi : la distance entre la famille et les cours. « Notamment pour les grandes villes comme Londres, les CE peuvent exiger un temps de transport de 45 minutes maximum. Il ne faut pas hésiter à demander un maximum de détails et obtenir des réponses écrites. Un CE et/ou une famille doivent savoir ce qu'ils achètent en toute transparence. C'est le gage de séjours réussis sans mauvaise surprise ni déception », indique Ghislaine Couronne. À noter aussi comme points sensibles à regarder avec attention : savoir si l'organisme est joignable 24 heures sur 24, pendant toute la durée du séjour, avec un interlocuteur francophone et non pas seulement le service clientèle ! Vérifiez le numéro Siret de l'entreprise et qu'elle existe depuis un certain temps. Pour une association, vérifiez sa publication au *Journal officiel* et dans tous les cas, assurez-vous de bien lire les mentions légales.

Parmi les pièges à éviter : privilégier un séjour « à moindre coût », car la qualité du séjour a un prix. Aussi, signer avec un organisme n'ayant ni siège ni représentation légale en France : il faut au contraire s'assurer que les tribunaux compétents en cas de litige sont bien sur le territoire français. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter l'Office ou l'UNOSEL. Enfin, à charge aux CE mais aussi aux jeunes et à leurs familles de se renseigner sur le séjour et le pays avant le départ. Sinon, gare au choc culturel ! L'organisme sélectionné est en mesure de fournir ces informations. Des conseils pratiques pour bien vivre son voyage en immersion sont également à disposition sur la majorité des (bons) sites internet des principaux leaders du secteur. ■

*Comme le TOEFL, TOEIC, IELTS ou les examens du Cambridge.